

# Le Congrès de l'Union Française pour le suffrage des femmes



LE BUREAU DE L'U.F.S.F. ACCOMPAGNÉ DE M. MILLIÈS-LACROIX PRÉSENTE  
LES « CONSEILLÈRES ADJOINTES » AU PRÉFET DE LA SEINE (Voir page 3)

Le Congrès National de l'U.F.S.F. a réuni cette année un nombre particulièrement important de groupes représentés par une ou plusieurs déléguées.

De la Fédération de l'Est étaient représentés la Moselle, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Meuse, le Territoire de Belfort et la Marne.

Du SUD-EST: Saône-et-Loire, Rhone, Isère, Savoie, Côte-d'Or, Yonne et Drôme.

Du MIDI: Bouches-du-Rhône, Hérault, Alpes-Maritimes, Aude et Pyrénées-Orientales.

Du CENTRE et CENTRE-OUEST: Cantal, Dordogne, Corrèze, Charente et Haute-Vienne.

OUEST et SUD-OUEST: Deux-Sèvres, Charente-Inférieure, Gironde, Landes, Lot, Gers, Tarn, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne et Basses-Pyrénées.

VAL DE LOIRE: Indre-et-Loire, Loire-et-Cher, Loiret et Cher.

BRETAGNE: Morbihan, Côtes-du-Nord et Finistère.

NORMANDIE: Seine-Inférieure et Eure.

NORD: Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne.

FÉDÉRATION PARISIENNE: Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

AFRIQUE DU NORD: Algérie et Maroc.

En ouvrant le Congrès, la Présidente Mme Brunshvigg, remercie les déléguées d'avoir répondu si nombreuses à son appel et propose de discuter tout d'abord les grandes lignes du rapport moral, en laissant cependant pour les autres séances ce qui touche l'Action Parlementaire, la proposition Péchin et les Conseillères Municipales Adjointes.

mes, la propagande et la collaboration avec les autres organisations.

Mme Vallé-Genairon qui parle la première au nom de la Fédération du Sud-Est, indique que les différents groupes qui la composent se sont mis d'accord pour s'occuper immédiatement de la lutte contre l'alcoolisme et de la Protection de l'Enfance.

Mme Gerraïn dit qu'en Savoie le gros succès est l'accès des femmes aux Commissions Municipales; elle en parlera plus longuement le lendemain, mais elle tient à affirmer immédiatement que c'est le travail social du groupe qui a amené la Municipalité à ce résultat.

Mme Chevalier, de Grenoble, s'exprime dans le même sens et montre les progrès croissants du groupe. Elle se félicite du concours si précieux que les femmes trouvent auprès du Dr Hermitte, adjoint au maire. Deux assistantes de police vont être prochainement en fonction à Grenoble.

## LA COLLABORATION AVEC LES AUTRES GROUPES

Mme Déplat fait ensuite une très intéressante communication sur le « Regroupement des forces féminines » qu'elle a tenté de réaliser, à Nice. Par la voie des journaux, elle a lancé un appel aux différents groupes féminins ou féministes allant de l'extrême gauche à l'extrême droite, et elle a eu la très grande satisfaction de voir ces groupes répondre à son appel et reconnaître le jour de la réunion que, sur certains points, il était intéressant de faire un travail commun.

puté de Grasse, M. Feyssat, qu'il déposait une proposition et intervint à la Chambre, en faveur du Suffrage des Femmes.

La déléguée des Pyrénées-Orientales expliqua le travail de son groupe, travail qui s'affirment par des manifestations philanthropiques et artistiques qui attirent à notre cause l'opinion publique du département.

Mme Dufays, au nom de la Fédération de l'Est, parla du dernier Congrès organisé à Reims par Mlle Pillement. Elle rappella qu'à ce moment huit oratrices allèrent dans huit villes apporter la bonne parole intéressant ainsi la région Champenoise à notre effort.

En ce qui concerne le regroupement des forces féminines, dans l'Est, la chose est malaisée, les passions politiques étant assez vives, mais, néanmoins, il ne faut pas désespérer. D'autre part, Mme Dufays est heureuse d'indiquer que le poste de Radio-Strasbourg fait bon accueil aux communications féminines et féministes et que la presse, elle-même, nous est fort sympathique.

Mme Gemahling, de Strasbourg, indique les difficultés particulières à cette ville en raison du dialecte et des conditions spéciales aux départements d'Alsace. Au nom de son groupe, elle souhaiterait qu'un recrutement plus intense puisse se faire parmi les jeunes et elle demande, à ce sujet, quelques indications aux autres groupes.

La Présidente répond que bien souvent des efforts ont été tentés dans ce sens à Paris, mais que, jusqu'ici, ils n'ont pas donné beaucoup de résultats. Les jeunes filles sont préoccupées par des questions professionnelles ou sentimentales, et nous devons reconnaître, que sur ce point, les jeunes gens s'intéressent davantage que les jeunes filles aux groupements d'intérêt général.

Mme Kraemer-Bach, est désolée de l'égoïsme des jeunes et elle pense qu'il faut à tout prix arriver à les gagner, sinon, les groupements n'auront pas de vie.

Mme Barot, de Versailles, exprime les mêmes préoccupations et souhaiterait que des conférences jeunes, soient envoyées chez les jeunes.

Mme Tiers estime que le moment est propice pour faire comprendre aux jeunes filles que, si elles n'agissent pas, elles seront menacées dans leur droit au travail. Mme Malaterre-Sellier et Mme Marie-Jeanne Viel, sont de cet avis.

Mme Grun, Présidente du IV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, annonce que le groupe de jeunes fondé par elle est reconstitué et qu'elle espère pouvoir aboutir à un résultat.

## LE DROIT AU TRAVAIL

Mme Brunshvigg fait part des efforts du Conseil National des Femmes pour organiser un Comité de Liaison entre les différentes organisations, pour la défense du travail féminin et elle se demande si on ne pourrait pas atteindre les jeunes par les Associations de Parents d'Elèves; car il paraît inconcevable que les parents

## LA PROPOSITION MILLIÈS-LACROIX

Elle demande néanmoins à expliquer immédiatement et avant même que M. Milliès-Lacroix ne le fasse à la réunion du soir, le projet que M. Milliès-Lacroix compte déposer prochainement au Sénat pour augmenter de quelques unités les Conseils municipaux, afin de réserver, dans chacun d'eux quelques sièges aux femmes. Les Conseillères seraient élues dès 1936 par un collège électoral composé d'électeurs et d'électrices.

Certaines déléguées se demandent si ce projet a des chances de passer au Sénat; mais le Congrès estime qu'il faut faire confiance à M. Milliès-Lacroix, sans renoncer pour cela, bien entendu, à notre volonté de voir instituer le suffrage intégral. La proposition de M. Milliès-Lacroix doit être considérée par nous, uniquement comme une première satisfaction et un encouragement pour nos groupements suffragistes.

Mme Malaterre-Sellier estime qu'il serait utile de se mettre d'accord avec les autres Associations pour aboutir et pour tenter des démarches auprès de certains membres du gouvernement.

Il serait également intéressant que nos associations départementales fassent savoir à leurs parlementaires qu'elles se sont ralliées à cette proposition.

## L'ACTIVITE DEPARTEMENTALE

La Présidente demande à ce que soit discuté en même temps que certains points du rapport moral, l'activité des groupes, en insistant surtout sur ces trois questions : le travail des fem-

me ne se soucient pas de voir les concours se fermer devant leurs filles, malgré leurs diplômes universitaires.

Quelques associations adhèrent immédiatement au « Regroupement des forces féminines », d'autres réservèrent leur réponse, mais on peut espérer que pour certaines manifestations, elles s'uniront aux autres groupes déjà adhérents.

Mme Brunschvicg indique qu'à Paris, des tentatives du même ordre ont été faites, les unes au moment des élections municipales, les autres tout récemment encore, mais sur des sujets bien déterminés : Suffrage, Travail des Femmes, Paix. Sur cette dernière question la collaboration est plus délicate, mais elle n'est pas impossible. Mme Malaterre-Sellier qui s'en occupe tout particulièrement, estime qu'il est du plus grand intérêt que les femmes prennent contact et se concertent avant d'agir.

Mme Beddouck parle ensuite de l'entente réalisée à Marseille avec les autres groupes féministes, au moment des élections municipales, campagne difficile à mettre en route, mais qui aboutit à une union des associations féminines et à une importante réalisation, puisque le jour même des élections, 65 bureaux de vote furent installés à Marseille et permirent à plus de 28.000 femmes de voter.

Cette campagne, encouragée par la presse de Marseille, représenta une dépense de plus de dix mille francs.

## PROPAGANDE GENERALE ET APPEL AUX JEUNES

La déléguée de Grasse expliqua ensuite les efforts de son groupe. La Présidente la chargea de remercier Mme Martel et M. Pontier, qui obtinrent l'an dernier du dé-

ne se soucient pas de voir les concours se fermer devant leurs filles, malgré leurs diplômes universitaires.

Mme Bumsel qui s'est occupée spécialement des Associations de Parents d'Elèves à Paris, souligne leur manque de réaction, mais estime que dans les départements on pourrait agir sur eux avec plus de succès.

Mme Roux, de Lorient, déclare alors qu'il y a peu à attendre de la femme, tant que celle-ci continuera à s'effacer volontairement devant l'homme. Et elle cite en exemple typique la haute société de Lorient, qui lors du décès d'un enfant, fait une annonce au nom du père seul, comme si la mère n'existait pas.

Mme Lamarque, Présidente du groupe du Ve arrondissement de Paris, estime qu'appartenant les unes et les autres à différents groupements, nous devrions agir dans chacun d'entre eux pour la question du droit au travail des femmes. Quant aux jeunes, il faut bien reconnaître que la crise et le chômage sont une réalité; que nous devons les aider d'abord et leur faire comprendre ensuite, l'utilité de notre mouvement.

Mme Beddouck demande si il y a, dans les autres villes, des femmes enquêteuses rattachées aux commissions de chômage. A Marseille, jusqu'ici, il n'y a que des hommes et elle estime qu'il serait intéressant à tous points de vue que des femmes soient utilisées pour ces enquêtes.

Mme Kraemer-Bach indique qu'il y a des enquêteuses à Paris; elles ne sont pas fonctionnaires, mais auxiliaires, leur emploi étant considéré comme temporaire; elles gagnent 1.100 fr. par mois.

(Voir la suite, page 3)

# Congrès National de l'U.F.S.F.

(FIN)

Mlle Mottet, de Belfort, s'intéresse tout particulièrement à cette question et dit qu'un grand nombre de femmes bénévoles font partie de la Commission extra-municipale du chômage. Elle veille de son mieux à ce que les femmes entrent dans les différentes organisations où leur influence est nécessaire.

## LA PROPAGANDE DANS LE SUD-OUEST

Mme Codou prend ensuite la parole sur l'activité des différents groupes de son département. Une déléguée indique qu'à Salies de Béarn, ville d'eaux, spécialement réservée aux femmes, celles-ci trouvent parfois les jours monotones et que des conférences seraient certainement suivies pendant la saison. Bonne note est prise de cette indication, non seulement pour Salies, mais pour les autres villes d'eaux.

Mme Dumonteille explique ce qui s'est fait à Bordeaux et le rôle que les femmes jouent dans les Bureaux de Bienfaisance.

Mlle Brugallière qui représente le groupe du Lot, dit que, depuis son départ, le groupe n'est pas très actif, mais que, néanmoins, des démarches ont été faites auprès du maire de Cahors, M. de Monzie, pour qu'il veuille bien admettre des Conseillères Municipales.

Beddouck, Brunschvicg, Casevitz, de Crusol, Delagrangé, Florent, Jardin, Jézéquel, Malaterre-Sellier, Noël, Puech, Schreiber, Simon-Bidaux, Ripa de Roveredo, Tiers, Vavasseur, Prouvoeur, Dumonteille, Claudon, Comtesse de Pange, Pillement, Cavalier.

Ajoutons à cette liste le nom de Mme Royer, présidente du groupe de Brive, qui sur la demande de Mme Roques la remplace à la présidence de la Fédération du Centre-Ouest et au Comité Central.

## Visite chez le Préfet de la Seine

Les « Conseillères » se rendirent ensuite à l'Hôtel de Ville où elles furent présentées à M. Villey, préfet de la Seine par Mme Malaterre-Sellier et Mme Vavasseur. M. Milliès-Lacroix s'était joint à la délégation et il expliqua lui-même au Préfet comment avaient été nommées les Conseillères de Dax. Le Préfet avoua qu'il était surpris du nombre d'expériences déjà réalisées en France; mais féministe lui-même, il comprend et apprécie la collaboration féminine; qu'il l'a, d'ailleurs, prouvé en augmentant, depuis sa venue à Paris, le nombre de femmes admises dans les Commissions; qu'il ne s'en tiendrait pas là et avait bien l'intention de l'augmenter encore ainsi qu'il l'avait

A Toulouse, Mme Texier parle de la campagne menée par Mlle Maurette pendant les élections consulaires et de la nouvelle organisation qui vient de se créer sous le nom d'*Union des Femmes Salariées*. Elle indique ensuite que le groupe a été sollicité par différentes associations pour collaborer avec lui, mais qu'il n'y a pas toujours répondu. Une discussion s'étant ouverte à ce sujet, le Congrès reprend à nouveau la question de la collaboration entre les différentes associations. Mme Schwab désirerait que cette question soit très nette et très claire. Et comme Mme Brunshvicg regrette que le titre de certaines associations risque de donner une couleur politique aux autres groupements et empêche parfois une collaboration ouverte, Mme Beddouck proteste : elle pense, au contraire, que tous ceux qui collaborent doivent le faire ouvertement. A Marseille, comme à Nice, c'est précisément parce qu'il y eut des groupes marquant, dans leurs titres mêmes leurs différentes tendances, que l'Union des Associations Féminines remporta un tel succès.

#### LA FEDERATION PARISIENNE

Mme Némio rendit compte, ensuite, de l'activité des groupes de Paris et de la banlieue. Un travail considérable a en effet été réalisé cette année et s'est surtout manifesté par des démarches en vue d'obtenir des Conseillères Municipales Adjointes dans la Seine et la Seine-et-Oise.

#### Rapport financier

Mme Pauline Rebour lit, ensuite, le compte-rendu financier que commenta la Présidente. Elle montre que les ressources du Comité Central s'épuisent et qu'il ne faut plus compter sur celui-ci pour couvrir des frais de déplacement. Depuis longtemps, certains groupes font eux-mêmes le nécessaire; mais Mme Brunshvicg engage les présidentes, soit à faire percevoir lors des conférences un petit droit d'entrée, soit à organiser une quête pour ne pas obérer trop fortement les finances des groupes chaque fois qu'une manifestation a lieu. En Algérie où les groupes sont très florissants, et les conférences extrêmement suivies, les organisations mettent un tronc à l'entrée et les conférences rapportent au lieu de coûter.

On passe, ensuite, aux élections du Comité central. Sont réélus et élues : Mmes

deja declare a la Presidente de la Federation Parisienne.

M. Milliès-Lacroix donna ensuite au Préfet connaissance de la proposition qu'il comptait déposer au Sénat, spécifiant que dans cette proposition il prévoyait pour Paris une Conseillère par arrondissement. Et cette réunion très cordiale, se termina par des vœux pour le succès de la cause féministe.

#### Grande réunion à la Mairie du XVI<sup>e</sup> Arrondissement

Cette réunion qui avait pour but d'informer le public des expériences réalisées dans différentes villes de France, fut un gros succès. La grande salle de la Mairie fut trop petite pour contenir tous les assistants.

Nous ne donnerons pas en détail le compte-rendu de cette manifestation, nous réservant de consacrer un numéro spécial de *La Française* à la question des femmes Conseillères Municipales. Mais nous tenons à remercier dès aujourd'hui le Colonel Brossé, maire-adjoint du 16<sup>e</sup> arrondissement de nous avoir honoré de sa présence et à souligner le succès des interventions de M. Gadaud, sénateur-maire de Périgueux, de M. Grisoni, député-maire de Courbevoie et de M. Boyer, maire-adjoint de Colombes qui se félicitèrent tour à tour de la collaboration féminine. Quant à M. Milliès-Lacroix, son discours fut, à maintes reprises, interrompu par les applaudissements et il conquit l'assemblée par son exposé si vivant, si alerte et si optimiste. Il donna connaissance de la proposition qu'il comptait déposer au Sénat après l'agrément de ses collègues du groupe féministe.

Nous reviendrons plus longuement sur cette proposition dès qu'elle sera déposée officiellement.

Après M. Milliès-Lacroix, Mme Grillet qui avait posé sa candidature à Villeurbanne exposa avec une hauteur de vue remarquable sa conception du rôle politique des femmes. Elle montra combien il est difficile à l'heure actuelle de vouloir faire acte public et de n'avoir point d'étiquette et pourtant jusqu'au bout, la liste de l'U.F.S.F. refusa, à Villeurbanne de s'inféoder à un parti, et Mme Grillet a bien l'impression que le Français moyen n'a pas encore une éducation politique suffisante pour se diriger en dehors des

cadres politiques. « Nous voulons, nous, femmes, dit-elle, apporter du calme, de l'équilibre, de la tenue, un sens des réalités et du concret dans la vie publique. Dans la vie familiale, lorsque des divisions surgissent entre les enfants, n'est-ce par la mère qui intervient et leur rappelle : « N'oubliez pas, mes enfants, que vous êtes frères. »

Mmes Boyer, de Marseille, Royer, de Brive, Roux, de Lorient, Petitclerc, de Rouen, Croze, de Valenciennes, Réchard, de Niort exposèrent tour à tour leur point de vue de Conseillères que nous ferons connaître plus longuement dans notre numéro spécial.

Et la soirée se termina par le vœu suivant adopté à l'unanimité :

A la suite de la réunion organisée par l'Union Française pour le Suffrage des Femmes le 1<sup>er</sup> février, lors de son Congrès annuel, l'Assemblée réunie à la Mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement,

Après avoir entendu les expériences réalisées par MM. Miliès-Lacroix, à Dax; Gadaud, à Périgueux; Grisoni, à Courbevoie; Boyer, à Colombes, au sujet des conseillères municipales adjointes,

Après avoir entendu les conseillères elles-mêmes,

Remercie les maires de France qui, les premiers, ont fait confiance aux femmes, et leur ont permis de remplir légalement un rôle actif dans les conseils municipaux.

Félicite les conseilères adjointes d'avoir exécuté avec compréhension, dévouement et simplicité la mission qui leur était confiée, prouvant par leur exemple l'utilité des femmes dans les assemblées communales,

Demande à toutes les municipalités de suivre l'exemple déjà donné,

Adjure le Sénat de s'inspirer des résultats acquis, et de voter sans retard la loi déjà adoptée par la Chambre des Députés, qui reconnaît aux femmes le droit de vote et d'éligibilité.

## DEUXIEME SEANCE

La réunion du dimanche matin fut consacrée à la fin des rapports des Fédérations et à la propagande lors des prochaines élections.

La Fédération du Nord vint tout d'abord exposer l'activité du groupe de Lille et les tentatives de rapprochement avec les autres organisations féminines. Dans quelques villes le travail a surtout porté sur l'entrée des femmes dans les Conseils Municipaux. Dans le Pas-de-Calais, Boulogne, Béthune, Arras, les groupes travaillent : le groupe de Boulogne est complètement reconstitué grâce à l'activité de Mlle le Dr. Aubrun.

Mme Launey parla pour la Fédération du Val-de-Loire indiquant les bonnes dispositions du maire et du Conseil Municipal de Blois concernant l'entrée des femmes dans les commissions. Le Congrès entendit également les déléguées de Tours, d'Orléans et de Bourges, où le nouveau groupe a réussi à grouper des concours précieux.

un rapprochement peut se faire entre les associations féministes et les groupes de tendances politiques différentes, il semble impossible de faire ce rapprochement pendant les élections étant donné que les groupes à tendance politique s'occuperont moins des questions féministes que des questions politiques. Il semble donc que le nombre des associations pouvant s'entendre se trouvera réduit à quelques organisations féminines. Un effort devra être tenté à Paris et dans les départements pour mettre au point cette question et un programme devra être préparé par l'U.F.S.F. à titre indicatif.

Sur une intervention de Mme Schwab à propos du Comité Mondial des Femmes, la Présidente demande à ce que chaque groupe se rende compte des possibilités d'entente. Il est impossible de prendre des mesures d'ordre général, car, en dehors même de la question de principe, il y a dans certaines villes des questions particulières qui peuvent se poser et sur lesquelles le Comité Central n'a pas à intervenir.

Mme Duchêne qui prit part à la séance suivante du Congrès, explique elle-même ce qu'était le Rassemblement Mondial des Femmes « contre la guerre et le fascisme » qui avait provoqué la veille quelques divergences de vue en raison de son titre et de son activité. Et après avoir entendu l'appel de Mme Duchêne pour le rassemblement des forces féministes sur les questions non politiques, la conclusion des groupes fut la même qu'aux précédentes séances quant à l'entière liberté des groupes de décider l'opportunité d'une entente à des moments déterminés, qu'il s'agisse du Comité Mondial ou de toute autre association.

D'autre part, certaines personnes n'ayant pas encore compris la position pourtant très nette de l'U.F.S.F., le Congrès demande à Mmes Dufays et Gemälhing de bien vouloir préparer un manifeste expliquant clairement ce qu'est l'U.F.S.F., ce qu'elle désire et les questions dont elle s'occupe. Certaines associations l'accusent de ne pas vouloir prendre position sur certaines questions d'éducation ou autres, mais pourquoi l'U.F.S.F. s'occuperait-elle de questions sur lesquelles les opinions de ses membres pourraient être divisées? Ne vaut-il pas mieux qu'elle mette à son programme des questions qui réunissent l'unanimité des suffrages?

Mme Boyer demande que l'on s'adresse, pendant les élections, aux femmes commerçantes qui ont une influence réelle et qui sont en relation avec les électeurs.

## PROPOSITION PECHIN

Après avoir vivement regretté que le Docteur Pechin n'ait pu, par raison professionnelle, assister à la manifestation de la veille au soir, le Congrès entend Mme Odette Simon qui présente quelques

M. Paul Strauss remercia Mme Brunschvicg et le Congrès de l'hommage qui lui avait été rendu. Il fut particulièrement sensible à l'évocation de ce que furent sur le plan moral les hommes de sa génération et il assura le Congrès que ses sentiments féministes étaient non seulement la conséquence de ses doctrines, mais aussi de sa conviction que le concours des femmes était indispensable au Pays. Il indiqua que dès le début de sa vie sociale il avait trouvé de précieuses collaboratrices parmi les femmes et M. Strauss conclut qu'il était impossible de refuser plus longtemps aux Françaises les droits qu'elles réclament si justement.

Après le départ de M. Paul Strauss, Mlle Renée Jardin demanda quelques explications sur les Conseillères Adjointes craignant que celles-ci ne puissent nuire à un projet d'ordre plus général. La Présidente la rassura en lui indiquant que sur le terrain des principes l'U.F.S.F. ne pouvait varier; mais qu'elle tenait à répéter une fois encore, que cette expérience si réussie avait un double but : faire une large propagande pour nos idées et éviter le découragement de nos membres dont certaines sont heureuses de pouvoir enfin travailler, si modestement que ce soit, pour la chose publique au lieu de réclamer toujours inlassablement des droits que l'on s'obstine à nous refuser.

Loin de nuire au vote intégral, nous sommes, au contraire, persuadées que, les femmes ayant déjà une parcelle de pouvoir, leur succès ne pourra que développer le mouvement suffragiste et nous aider à triompher définitivement.

Mais pour préparer les femmes à leur rôle, Mme Brunschvicg demande que l'on organise de nombreuses conférences à tendance sociale et éducative auxquelles pourraient assister les Maires, Conseillers et Secrétaires de Mairies qui se rendraient mieux compte ensuite, de l'aide que pourraient leur apporter les femmes.

La séance est levée après que la Présidente eut adressé ses remerciements aux déléguées, espérant que ce Congrès qui les a réunies, leur aura donné un nouveau courage pour continuer et intensifier l'action.

(1) Voir l'article consacré à M. P. Strauss, page 3.

## En marge du Congrès

### Deux discours radiodiffusés

Le poste parisien Radio-Cité, a diffusé le lendemain du Congrès deux discours prononcés par les conseillères qui ont pris part au Congrès : celui de Mme Roux, conseillère de Lorient et celui de Mme Stephan, conseillère de Courbevoie.

Dans l'Ouest, Mme Réchard continue sa propagande en insistant, pourtant, sur la difficulté de s'occuper de la Vendée si-tuée assez loin de chez-elle. Le plus important résultat de cette année, dit-elle, est dû au maire de Niort qui nomma spontanément des conseillères adjointes.

En ce qui concerne Poitiers, Mme Brunschvicg indique qu'après les campagnes faites par les associations féministes contre M. Duplantier, le groupe a momentanément ralenti sa propagande, mais il est composé de femmes de valeur qui sauront, le moment venu, reprendre l'activité suffragiste. Elles s'occupent plus spécialement en ce moment de questions sociales.

A La Rochelle, Mme Meyer rappelle ses démarches en faveur de l'entrée des femmes dans les Conseils Municipaux : aucun résultat encore.

A propos du rapport de Mme Réchard, un accord s'est fait pour la refonte de certaines fédérations. Mme Dumonteille, présidente du groupe de Bordeaux, s'occupera, outre la Gironde, des Landes et des deux Charentes (Fédération Guyenne et Charentes).

Mme Royer, de Brive, sur la demande de Mme Roques, prendra la présidence de la Fédération Centre-Ouest qui comprend la Haute-Vienne, l'Indre, la Creuse la Corrèze et la Dordogne (dont Mme Roques continue à s'occuper).

En ce qui concerne la Bretagne, les déléguées présentes indiquent les efforts réalisés dans le Finistère, les Côtes-du-Nord et le Morbihan.

En dehors du très bon travail fait à Lorient, Vannes et Brest font de leur mieux pour développer le mouvement; Mme Salonne s'est dépensée avec infiniment de dévouement dans les Côtes-du-Nord; mais les groupes de St-Brieuc, de Guingamp, de Morlaix ne sont guère vivaces et le moment est venu d'organiser les forces éparses et de créer une coordination entre les groupes.

Mme Brunschvicg souhaite que la Fédération de Bretagne se crée officiellement et que Mme Roux en prenne la présidence. Il en est ainsi décidé.

### CAMPAGNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES

En ce qui concerne les prochaines élections différentes suggestions sont apportées. Mme Beddouck demande qu'au lieu de questionner le candidat uniquement sur la question du suffrage, nous venions avec un programme déterminé sur lequel nous pourrions interpeller les candidats. Pourra-t-on faire ce programme avec d'autres associations? Telle est la première question qui se pose. A priori la chose n'est pas impossible, mais cela dépendra évidemment des villes en raison des relations plus ou moins bonnes qui existent entre les différents groupes.

D'autre part, si, à certains moments,

objections soulevées par les groupes. L'un d'entre eux regrette que la question des régimes matrimoniaux n'ait pas été abordée, Mme Simon répond que le projet Renoult, déposé au Sénat, comprend cette question. On pourra voir ultérieurement comment les deux propositions pourront se concilier. D'autres points de droit sont ensuite examinés.

Au sujet des contrats, notamment, Mme Dufays estime dangereux de ne pas énumérer les biens de la femme dans certains régimes matrimoniaux; elle estime que, pour faire un contrat moins coûteux, la femme risque ensuite d'être lésée. La séance est levée après cette observation intéressante.

La Présidente indique que Mme Odette Simon est chargée par le Comité Central de suivre la proposition Péchin et de la faire aboutir au plus tôt.

### TROISIEME SEANCE

Après un déjeuner cordial qui réunit plus de cent congressistes, la séance reprend à 15 heures par un hommage du Congrès à M. Louis Martin.

Mme Brunschvicg déclare qu'elle n'énumérera pas tous les titres du dévoué Sénateur, qu'un article de *La Française* a d'ailleurs fait connaître tout ce qu'il avait fait pour les femmes au Sénat, mais elle tient à lui dire que les femmes n'oublieront pas ce qu'il a fait pour elles et que son dévouement restera toujours présent à leur mémoire.

En remerciant, M. Martin assure les féministes qu'il n'a fait que servir son idéal en les défendant elles-mêmes, et que maintenant qu'il n'est plus sénateur, il pourra agir avec plus de liberté contre tel ou tel de leurs adversaires.

Les déléguées se lèvent et acclament M. Louis Martin.

La Présidente indique que la déléguée de l'Algérie n'ayant pu, à la séance du matin, faire le rapport sur les groupes de l'Afrique du Nord, elle tient elle-même à donner une idée de leur vitalité. On sait déjà qu'en dehors de leur activité, certaines d'entre eux ont pu réussir à faire nommer des femmes dans les Conseils Municipaux.

Mme Vavasseur, chargée du rapport sur les femmes dans les Conseils Municipaux, énumère ensuite, ville par ville, les renseignements recueillis et les rapports envoyés sur l'entrée des femmes comme Conseillères Municipales ou comme Membres des Commissions Administratives des Conseils Municipaux. Nous n'insisterons pas sur cette dernière partie qui fera l'objet de notre numéro spécial.

M. Paul Strauss, auquel le Congrès désirait rendre hommage étant arrivé à la fin des travaux, la Présidente le remercia en quelques mots, non seulement de ce qu'il avait fait pour les femmes au Sénat, mais pour tout son admirable travail social consacré à la Mère et à l'Enfant (1).

### Une souscription en vue de la propagande pendant la période électorale

A la suite du Congrès, le Comité Central a décidé d'ouvrir une souscription en vue d'organiser la campagne suffragiste pendant les prochaines élections.

L'U.F.S.F. remercie en l'avance les lectrices de *La Française* de l'aide qu'elles pourront lui apporter à cette occasion.

### Affiches et tracts

Le Comité central a décidé de faire deux affiches; l'une avec la carte d'Europe; l'autre avec les femmes de tous les pays, comme nous l'avions fait lors des élections municipales.

D'autre part, les présidentes de Fédérations ont émis le vœu qu'un numéro spécial de *La Française* soit édité à cette occasion.

Nous prions les groupes de nous dire dès maintenant ce qu'il comptent faire et le nombre d'affiches et de journaux qu'ils désireront. Les journaux seront facturés environ 0 fr. 08. Si les groupes obtiennent de la publicité locale, ils pourront ainsi facilement couvrir leurs frais. Les affiches seront facturées au prix de revient augmenté des frais d'envoi.

Envoyer, 53, rue Scheffer les dons et les propositions concernant la propagande pendant la période électorale.